

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL
Du 4 mars 2022 - 20 heures - Mairie Salle du Conseil

Secrétaire de séance : Quentin HUYGHE

12 conseillers présents

Absent excusé : Nicolas COUTURIER

Approbation Compte Rendu du dernier conseil

Le Conseil approuve le compte rendu du dernier conseil.

Compte Rendu des commissions

- Commission bâtiments : La porte d'isolation pour le palier des logements du Caveau a été posée, et celle de la boucherie est en cours de travaux. Une dalle a été coulée pour la cabane du centre de loisirs à la salle polyvalente.
- Commission finances : Une réunion a eu lieu lundi 28 février dernier pour la préparation du budget.
- Commission Assainissement - Voirie : Problème à la Tuilière : des véhicules stationnent sur la partie herbeuse au-dessus du Reins et du ravin ce qui est dangereux, le terrain appartient à la commune qui s'est rapprochée de la COR.
Suite aux éboulements de talus causés par les intempéries au Grand Chemin et à Diurnay, plusieurs solutions sont à l'étude, dont un enrochement et / ou des travaux pour casser les angles et limiter la pente.
Le nouveau garagiste de Magny a constaté que les voitures circulent très vite, ce qui rend dangereux les entrées et sorties de ses clients.
- Culture - Histoire - Patrimoine : La commission culture de la COR propose des projets et spectacles, les artistes et leurs contacts sont répertoriés sur leur site. Une réunion est prévue le 23 mars pour mettre en place les projets. Un article est paru dans le Pays Roannais sur Mr Tosatti, descendant de déporté habitant St Vincent.
- Economie - Artisanat - Industries : Deux entreprises de plus sur la commune : JM Auto à Magny et Alexis Boudot TP.
- CME : Un conseil est prévu le 12 mars à 14h30 - Une réunion est organisée le 14 mars par la COR pour une rencontre inter CME.
- Cimetière : Nous avons quelques devis pour les couvertines, qui seront étudiés lors du conseil du budget le 25 mars. Des devis ont également été demandés pour nettoyer et proposer de nouveaux emplacements. Le règlement est en cours de rédaction.

Rapport sur Délégation du Conseil Municipal au Maire

Devis signés

- Changement des WC de la mairie : devis de Palluet et Associés de 3459.84€ TTC pour deux WC et deux lave-mains.
- Maintenance de l'éclairage public par le Syder - Remplacement de l'horloge astronomique du Bourg : Coût de l'intervention 103€ TTC

Présentation de projet 2022 du comité des fêtes

Présentation par Olivier DESLOGES de la Course des Villages - Descente de Caisses à Savon prévue le 2 juillet 2022.

40 à 50 véhicules sont attendus. Il y aura des remises de prix à l'issue de la journée.

Un repas et une soirée se tiendront après à la salle polyvalente.

Une déviation sera mise en place par le sud par Cublize, qui a été validée par le département. Le stationnement et la circulation dans le village seront règlementés.

Le comité des fêtes a besoin de bénévoles pour les buvettes et les repas (500 « casse-croute » de prévus, besoin de 30/35 commissaires, intendance...) Tous les volontaires sont les bienvenus.

Comptabilité

Après un premier examen du budget lors de la réunion de la commission finances, un prêt est envisagé afin de réaliser les travaux d'investissement 2022.

Modification du PLU

Dans le cadre du projet de lotissement dans le prolongement du Replat, et suite à plusieurs incohérences remarquées dans le règlement du PLU, une modification est à l'étude.

Une réunion a été organisée avec le service instructeur de la COR pour pointer les incohérences du PLU, et un premier contact a été pris avec le Cabinet Réalités de Roanne pour réaliser cette modification.

L'association bailleur social « Les toits Foreziens » sont éventuellement intéressés par le projet d'un immeuble collectif pour le lotissement, dans le cadre de logements sociaux en acquisition. Ils proposent une dizaine de logements, ce qui laisserait une douzaine de parcelles pour les habitations individuelles. Ils travaillent dans la région, notamment à Amplepuis.

COR

Programme d'intérêt général

La COR élabore son futur PIG pour les 5 prochaines années. Dans ce cadre nous pouvons prévoir une participation communale en abondement des aides prévues par la COR. Un périmètre ainsi que certains types de travaux peuvent être définis, et un budget devra être prévu en cas de validation du projet.

Le conseil a décidé d'allouer la somme de 5000€ par an pour les 5 prochaines années, soit 25 000€. Il reste à définir les conditions d'attribution.

Groupement de commande de sel de déneigement

Le groupement de commandes concernant la fourniture et la livraison de sel de déneigement arrive à expiration le 31 octobre prochain.

Le Conseil valide l'adhésion à la nouvelle convention, qui reprend les mêmes termes.

Immeubles Communaux

Suite à la reprise de la gestion des baux par la commune au 1^{er} janvier 2022, des avenants sont à prévoir pour les baux qui ont été rédigés par le cabinet Lachassagne afin de régulariser certaines conditions de ces baux.

Les baux concernés sont : les baux de fermage, les baux de Madame Champalle, Mme Berry, Mr Tholin, Mr Moniatte, la boulangerie Mayenson, la boucherie et le logement Tachet, Mr et Mme Huyghe et le cabinet infirmier.

Demandes de Subventions

- Comité du Mémorial de Thel : 0.10€ / habitants soit 62.30€. Le Conseil accorde cette subvention.
- Solidarité Femmes Beaujolais : association d'aide aux femmes et enfants isolés et en difficulté en milieu rural. Le Conseil accorde 200€ de subvention.
- Les Restaurants du Cœur. Le Conseil refuse cette demande de subvention.
- Union Départementale et Métropolitaine des Sapeurs-Pompiers (UDMSP 69). Le Conseil refuse cette demande de subvention.
- Comité 69 Prévention Routière. Le Conseil refuse cette demande de subvention.

Séance levée à : 23h30

